Rapport 2023 sur la situation en matière d'ÉGALITÉ entre les FEMMES et les HOMMES de GrandAngoulême

Mars 2024

Grand Angoulême

GrandAngoulême poursuit son engagement pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Dans notre société contemporaine, l'égalité entre les femmes et les hommes reste un objectif fondamental mais également un défi persistant. Malgré les progrès réalisés ces dernières décennies, de nombreuses inégalités subsistent encore.

Forts de ce constat, nous avons décidé à GrandAngoulême de prendre à bras le corps cette problématique en imaginant et en mettant en œuvre une vraie politique transversale autour de l'égalité et de l'équité.
C'est tout le sens des actions menées auprès des agents et des élus, à travers le Plan d'Action Égalité Professionnelle Femme/Homme débuté en 2022 qui s'est poursuivi en 2023. Cette façon nouvelle d'appréhender les choses s'exprime aussi très clairement dans l'élaboration des politiques publiques que nous proposons, pour et auprès des habitants de l'Agglomération.

Le Rapport Égalité 2023 que nous vous invitons à découvrir ici, illustre ainsi la diversité et la richesse des actions que notre agglomération met en place pour remédier aux déséquilibres qui persistent et pour lutter contre les violences subies par les femmes. Il est le symbole qu'elle agit, avec détermination et conviction, pour créer un environnement où chaque individu, indépendamment de son genre, puisse s'épanouir pleinement.

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas seulement un objectif louable, c'est une nécessité pour une société véritablement juste et égalitaire. Les femmes représentent la moitié de la population et leurs talents, leurs compétences et leurs perspectives sont indispensables à la prospérité et à l'équilibre de notre monde.

GrandAngoulême en a conscience et agit en conséquence pour participer à la réalisation de cet enjeu crucial.

Bonne lecture !

Anne-Laure WILLAUMEZ
Vice-présidente en charge de la Politique de la ville,
de l'Enfance-Jeunesse, de la Cohésion Sociale et de la gestion
des aires d'accueil des gens du voyage de GrandAngoulême

Xavier BONNEFONT
Président de GrandAngoulême

Directeur de la publication :
Xavier Bonnefont
Président de GrandAngoulême

Direction de la rédaction :
Isabelle Moreau
Catherine Phlippoteau

Mise en page :
Service communication

Rédaction :
Isabelle Moreau
Catherine Phlippoteau
Ludivine Poulette

Photographies/illustrations :
Mentions spécifiques

Diffusion :
Numérique

Sommaire

La politique des ressources humaines de GrandAngoulême en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 4

Rapport de situation comparée sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 5

Bilan et orientations des actions du plan d'actions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de GrandAngoulême 7

Les politiques menées par GrandAngoulême sur le territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes 9

Diffuser et promouvoir une culture de l'égalité 10-13

« Femmes en lumière » 10
Journée territoriale des assistantes maternelles 11
Parcours éducation Artistiques et culturels 13

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles 14-16

« Demandez Angela ! » 14
« Mon corps, mon choix » 15
Kiosque *« Les causeuses »* 16

Valoriser la place des femmes artistes, lever les freins aux pratiques musicales des femmes 17-24

Linxi Li lauréate du Summer Programm 2023 17
S'engager dans la valorisation des créations artistiques portées par des femmes dans les politiques évènementielles culturelles de GrandAngoulême 18
Matrimoine - Conservatoire 21
Les « Drôlesses musiciennes - Actions engagées 22

Soutenir l'insertion professionnelle des femmes 25-26

Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) 25
Cité de l'emploi 26

Encourager l'entreprenariat des femmes 27-29

Coopération GA / Mexique 2023 2024 27
Entreprendre et innover au féminin / L (CRÉENT) 28
Espace test agricole en maraîchage biologique 29

Comprendre la mobilité de toutes et tous sur le territoire 30

Une mobilité qui prend en compte les besoins du territoire en cohérence avec les enjeux de cohésion territoriale et sociétale, de transition écologique et numérique 30

Soutien de GrandAngoulême aux acteurs de l'égalité entre les femmes et les hommes 32-34

Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des Familles 33
Contrat de Ville 33
Salon « Talents de femmes » 34
France-Victimes 16 34

Gouvernance : un groupe de travail égalité femme / homme composé d'élus communaux et communautaires 35

Glossaire 36

La politique des ressources humaines de GrandAngoulême en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Mars 2024

Rapport de situation comparée sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Les indicateurs du rapport ci-dessous (données au 31/12/2023) illustrent la situation en matière d'égalité professionnelle au sein de la communauté.

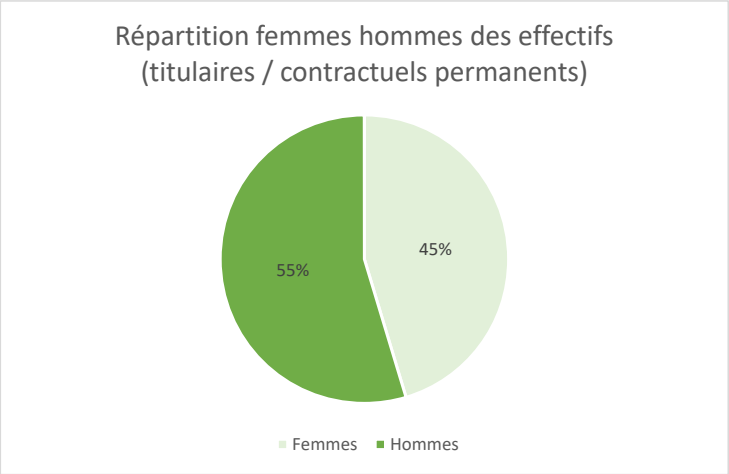

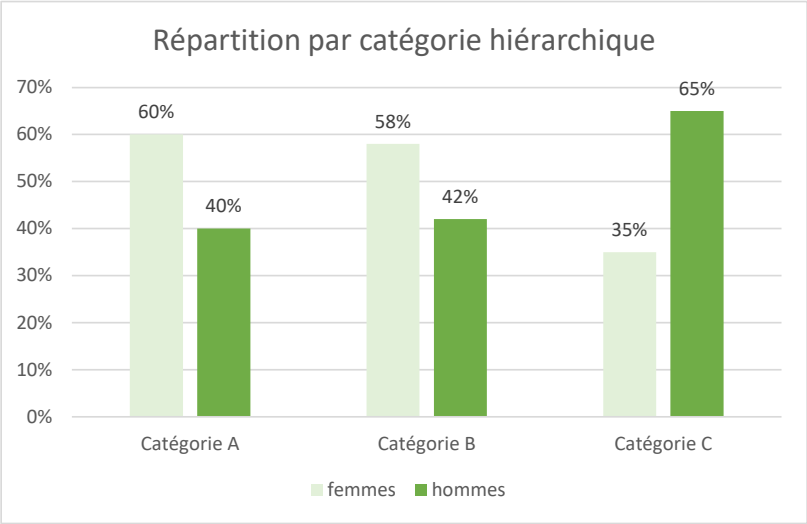

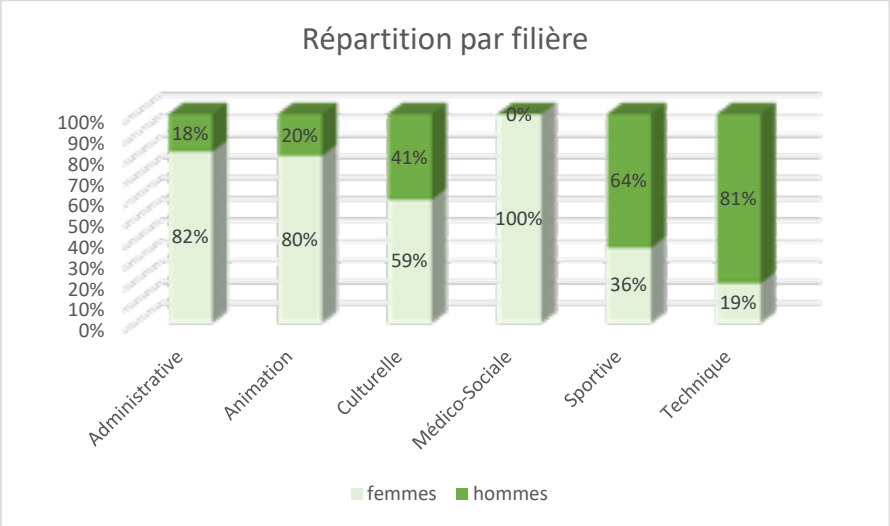

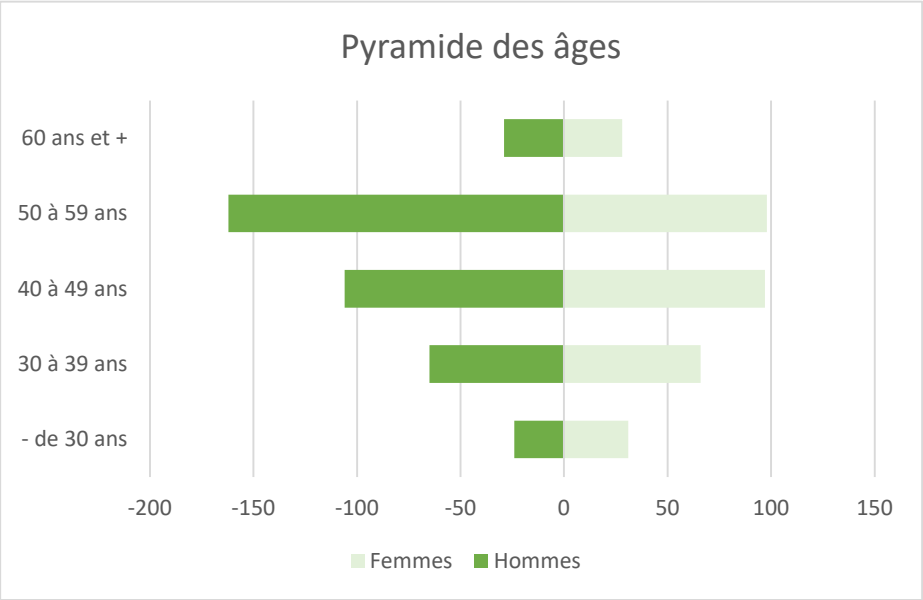
Pyramide des âges
60 ans et +
50 à 59 ans
40 à 49 ans
30 à 39 ans
- de 30 ans
-200
-150
-100
-50
0
50
100
150
Femmes
Hommes

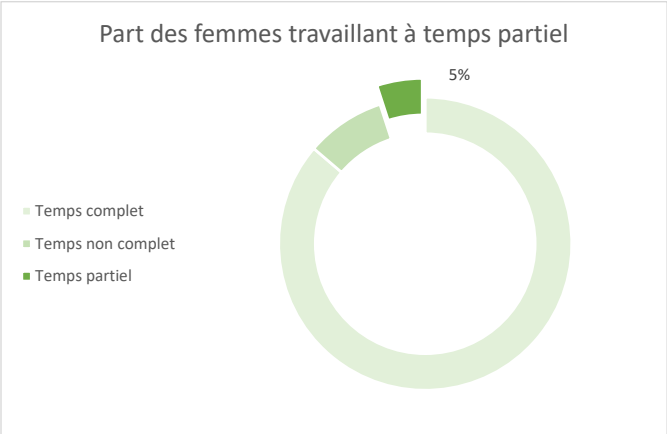
Part des femmes travaillant à temps partiel
5%
Temps complet
Temps non complet
Temps partiel

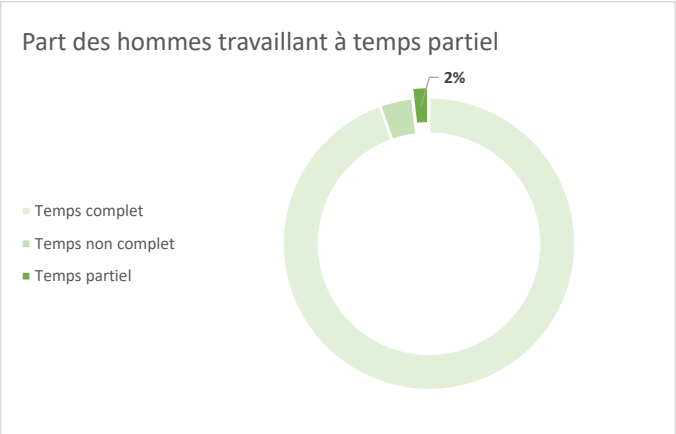
Part des hommes travaillant à temps partiel
2%
Temps complet
Temps non complet
Temps partiel

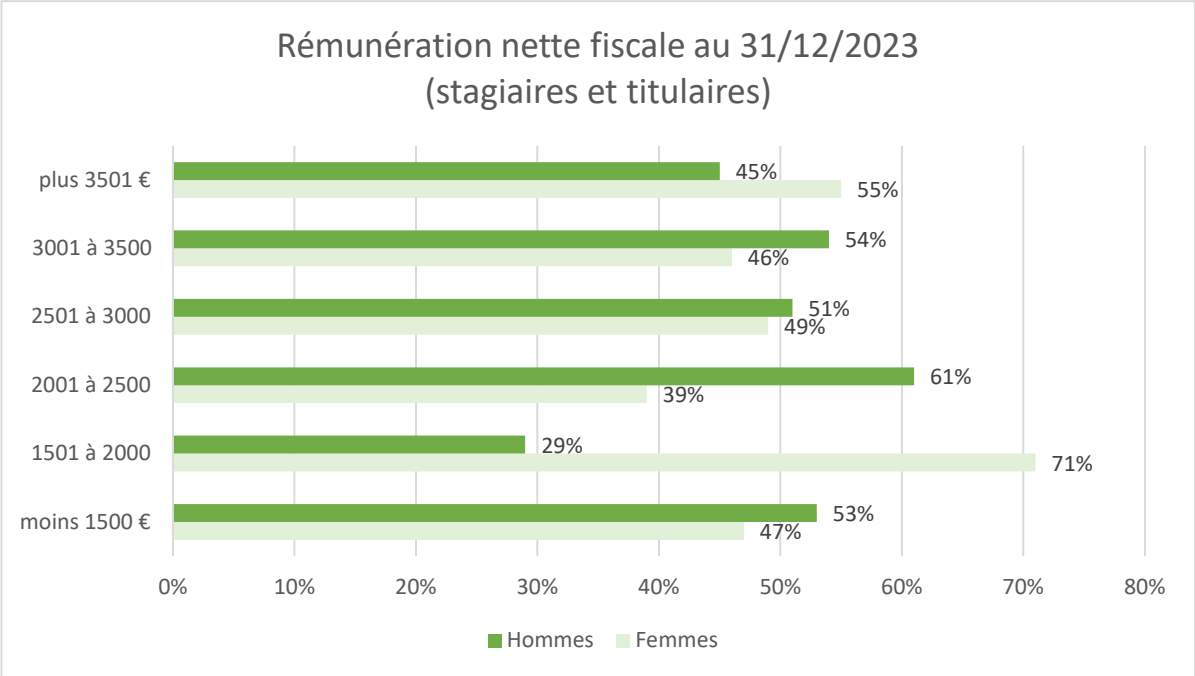
Rémunération nette fiscale au 31/12/2023
(stagiaires et titulaires)
plus 3501 €
3001 à 3500
2501 à 3000
2001 à 2500
1501 à 2000
moins 1500 €
45%
55%
54%
46%
51%
49%
61%
39%
29%
71%
53%
47%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
Hommes
Femmes

Rendu obligatoire depuis la loi du 6 août 2019, GrandAngoulême a choisi d'engager une démarche exemplaire en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Dès 2021, la création d'un logo a permis de fédérer les agents autour de ce projet.

L'ÉGALITÉ

N'EST PAS UNE OPTION !

GrandAngoulême s'engage pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En 2022, un réseau de « 15 référents égalité » représentatif de l'ensemble des directions, a été constitué après une formation approfondie de ses membres.

En 2023, le réseau des référents a été formé à l'animation de sessions ludo-pédagogiques via le jeu « sexisme 100 façon(©) » dont le déploiement se poursuivra au cours de l'année 2024.

Débutée en 2022, une action obligatoire de sensibilisation de l'ensemble des agents et élus communautaires via le CNFPT d'une part et l'AMF d'autre part se poursuivra en 2023-2024. À la fin de l'année 2023, 220 agents communautaires ont été sensibilisés dans ce cadre.

Bilan et orientations des actions du plan d'actions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de GrandAngoulême

La diffusion à tous les agents d'un questionnaire début 2022, a permis de mieux cibler et adapter les actions du plan réparties selon 4 axes :

Axe 1 : Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération :

• Mise en place du RIFSEEP au 1er janvier 2020 classant l'ensemble des emplois dans 10 groupes de fonction, indépendamment du sexe des personnes occupant lesdits emplois.

• Mise en place d'une formation sur la compréhension du bulletin de paie : 31 inscrits en 2024 (20 femmes et 11 hommes)

Axe 2 : Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois et promotions :

• L'adoption en mai 2021 du volet « carrière » des lignes directrices de gestion est intervenue selon plusieurs principes et en particulier celui de garantir l'équité générale des promotions au sein des différents services communautaires. Ainsi, la tenue d'une commission d'harmonisation composée de l'ensemble des membres de la direction générale a été maintenue afin d'assurer une cohérence à l'échelle de la collectivité et le respect de certains critères en matière d'égalité professionnelle femme/homme, d'équilibre des métiers et/ou des directions de rattachement.

• L'aménagement des locaux du personnel veille à prévoir des vestiaires F&H.

• Les équipements de protection individuels (EPI) fournis aux agents sont désormais adaptés aux morphologies F&H.

Axe 3 : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale :

• Depuis juillet 2022, l'adoption **du règlement du temps de travail** des agents communautaires offre désormais, lorsque l'organisation du service le permet, une pluralité de scénarios de temps de travail en vue de concilier la vie personnelle et professionnelle.

• Enfin, le développement du **télétravail**, avec mise en place de l'indemnité de télétravail (2,88€/jour), est de nature à favoriser l'articulation des temps professionnels et personnels.

Axe 4 : Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes :

• Depuis juin 2021, un **dispositif anonyme de signalement des violences** sexuelles et sexistes, des situations de discrimination et de harcèlement est disponible et librement accessible par tous les agents. Il a vocation à réceptionner les signalements liés à des violences sexuelles et sexistes, des situations de souffrance au travail/RPS, des agressions verbales, physiques et incivilités, des discriminations et de harcèlement moral et sexuel.

• Par ailleurs, les référents prévention au sein des différentes directions ont été formés/sensibilisés sur cette thématique en 2022.

• En 2023, la référente alerte a été saisie à 2 reprises sans que l'outil de signalement n'ait été utilisé (période cyberattaque). L'une de ces situations relayée par une référente égalité était un point d'information porté à la connaissance de la direction générale. Dans le second cas, une enquête administrative a été diligentée à la suite du signalement d'une hiérarchie. Aux termes de cette enquête, il a été mis en évidence qu'un agent avait manqué à ses obligations professionnelles, sans pour autant retenir la qualification d'agissements sexistes ou de harcèlement sexuel. Il a fait l'objet d'une sanction disciplinaire du premier groupe

Les politiques menées par GrandAngoulême sur le territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Mars 2024

« Femmes en lumière »

Semaine du 8 mars 2023

À l'occasion du cycle « *Femmes en lumière* » en mars, L'Alpha a proposé une bibliographie à partir des œuvres et documentaires indispensables, connus ou passés inaperçus lors de leur sortie, qui font tous écho au phénomène Metoo et à la prise de conscience de l'égalité femme/homme et de l'équilibre encore difficile à atteindre.

- Une bibliographie et des animations plurielles pour dénoncer le sexisme et les stéréotypes de genre ;

- Parler du désir féminin en effleurant un ensemble de mythes et de légendes qui entoure la sexualité féminine, ses mécanismes à travers des siècles d'interdits et de combats ;

- Remercier et mettre en lumière des femmes exceptionnelles ;

- Lutter contre les violences faites aux femmes en informant et en permettant la compréhension de ces mécanismes de violence.

Avec la participation et le soutien de la Direction Cohésion Sociale, Planning16, CIDFF, Théâtre en action, Emma Deruschi, etc.

Journée territoriale des assistantes maternelles

Informer et former les professionnel.le.s

La thématique de la journée a porté sur **la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant : une référence pour l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance afin d'intégrer ses principes à leur pratique professionnelle**. Elle est composée de 10 grands principes pour que le jeune enfant grandisse en toute confiance, quel que soit le mode d'accueil.

Le 7ème principe **visant à « lutter contre les stéréotypes sexistes, un enjeu essentiel dès la prime enfance »**, a été présenté lors de cette journée.

« Fille ou garçon, le jeune enfant a besoin d'être valorisé pour ses qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui l'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que le jeune enfant construit son identité. »

50 assistantes maternelles ont participé à la 3ème édition de la journée territoriale des assistantes maternelles de l'agglomération de GrandAngoulême le 25 novembre 2023

Diffuser et promouvoir une culture de l'égalité

Cette construction de l'identité personnelle ne s'effectue pas dans les mêmes conditions pour les garçons et les filles.

Ainsi, pour aborder la question du genre dans l'accueil de la petite enfance, plusieurs actions possibles peuvent être mises en place : la diversité des propositions éducatives, l'observation et la prise de recul sur les comportements professionnels, la formation des professionnels pour qu'ils s'interrogent sur leurs pratiques, la mixité des coins jeux et de la littérature jeunesse, le partage des réflexions avec les parents, l'encouragement à l'enfant à exprimer ses propres goûts indifféremment de son genre...

Principe 7

La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Les structures d'accueil de GrandAngoulême (Crèche des Poussins, Centre de loisirs ALVEOLE, Relais Petite Enfance des Petits Papillons et «petit à PETIT») travaillent également autour de ces principes. La notion d'égalité fille garçon est intégrée dans leurs projets d'établissement, régulièrement actualisés pour améliorer la prise en compte de cet enjeu. Elle est bien évidemment présente dans leurs pratiques quotidiennes, où la formation des agents et la mise en place d'un environnement adapté pour les enfants est une préoccupation constante.

Parcours éducation Artistiques et culturels

en partenariat avec l'Alpha : Marguerite de Valois

« A la découverte des œuvres de Marguerite de Valois, et autres femmes oubliées de l'histoire du Poitou-Charentes : une aventure radiophonique, littéraire et théâtrale ».

L'Alpha propose de découvrir les textes de Marguerite de Valois et le personnage historique local ainsi que d'autres portraits de femmes remarquables de l'histoire du territoire, en proposant un travail de mise en voix à partir d'une sélection de textes qui permettront d'aboutir à la création de podcasts produits par Zaï Zaï radio. Ce travail accompagné par l'association Artnestine auprès du Service Pays d'Art et d'Histoire, interroge la place des femmes.

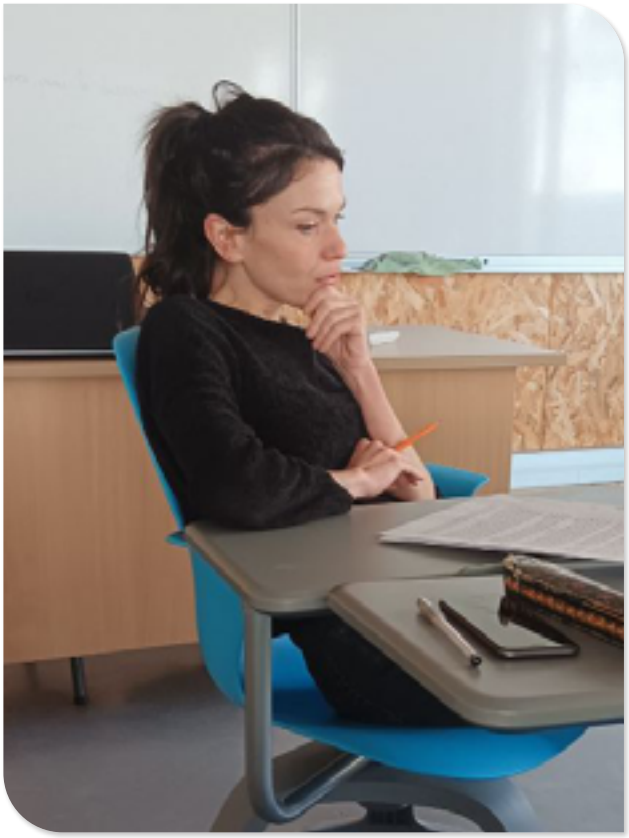

Marion Conejero, comédienne qui fait un travail de mise en voix de textes de femmes engagées et oubliées de l'histoire

Aurélien, élève de l'INSPE suivant le PEAC avec ses camarades de classe

Parcours d'Éducation Artistique & Culturelle
GRANDANGOULÊME

« Demandez Angela ! »

en partenariat avec les communes, le planning familial et l'État

Créer un réseau de commerçants engagés, lutter contre l'insécurité, permettre aux victimes de trouver des lieux sûrs, sensibiliser le grand public au harcèlement de rue.

Un réseau de commerçants volontaires pour accueillir les victimes de harcèlement dans l'espace public s'est mis en place à Angoulême, La Couronne, Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre fin 2022.

En demandant « où est Angela ? », la victime alertera le commerçant, qui pourra la mettre en sécurité dans un endroit isolé, et appeler les services pertinents (proches, taxi, police...). Ce dispositif est géré par la mission Égalité de GrandAngoulême, le service commerce de GrandAngoulême et les communes.

Déjà plus de 100 commerçants ont fait part de leur intérêt pour ce dispositif et plus d'un tiers de ces commerçants ont été formés par le planning familial et la Police nationale. Un macaron et une fiche réflexe sont remis après le temps de sensibilisation.

Financement : État et GrandAngoulême

Anne-Laure Willaumez - Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale et de l'égalité femme-homme

Contact : Dispositif Demandez Angela GrandAngoulême (grandangouleme.fr)

« Mon corps, mon choix »

en partenariat avec les communes, le planning familial, le CIDFF et l'État

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et en partenariat avec la mission Égalité femmes-hommes de GrandAngoulême, L'Alpha, le Planning 16 et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, ont proposé une semaine thématique pour mieux comprendre, se questionner individuellement et collectivement, savoir agir et permettre les changements de comportement face aux violences faites aux femmes.

Atelier connaître son corps, Projection-débat « 24h dans la vie d'une femme », Stand « connaître son corps, sexualité et plaisir ».

Kiosque « Les causeuses »

Présentation par le Pays d'art et d'histoire du kiosque « Les causeuses » place Saint-Martial à Angoulême réalisé par l'artiste Delphine Joseph contre les violences faites aux femmes.

Visite accompagnée de la chorégraphie de Marlène Koff « Filles de brumes et de plein ciel »

Kiosque « Les causeuses » par l'artiste Delphine Joseph

Linxi Li, lauréate du Summer Program 2023

Linxi Li lauréate du Summer Program 2023, programme de résidence d'artistes organisé par l'école d'art de GrandAngoulême a proposé son projet « Les cœurs sur la main ».

Ce travail s'est déployé en trois parties-performances participatives toutes destinées à produire des liens avec les habitants de Basseau.

Dans la première partie, l'artiste a questionné les habitants sur : « C'est quoi le bonheur ? ». Ensuite après avoir revêtu un costume-cœurs, l'artiste a déambulé dans le quartier en distribuant des cœurs aux passants qui contenaient une réponse à la question « C'est quoi le bonheur », réponses récoltées précédemment. La troisième partie de ce projet, s'est organisée autour de la couture avec des matériaux ou tissus recyclés pour la fabrication d'un cœur géant.

Cet atelier a permis la rencontre de femmes de diverses origines, le partage de diverses techniques de la couture, dans l'objectif de créer un moment de partage et de permettre à ces femmes de sortir de leur quotidien.

Linxi Li - Lauréate du Summer Program 2023

S'engager dans la valorisation des créations artistiques portées par des femmes dans les politiques évènementielles culturelles de GrandAngoulême

La diffusion d'artistes féminines lors du festival Mars en Braconne

Pour sa 20ème édition, des spectacles de théâtre, cirque, danse, des concerts et ateliers ont investi les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle.
Une quinzaine de représentations ont été proposées pour le public famille et le jeune-public comme cibles toute particulières.

Les spectacles proposés lors du festival Mars en Braconne ont fait la part belle aux artistes féminines :

- Toto et les sauvages ;
- Anne-Lise Koehler réalisatrice de « Bonjour le monde » ;
- Station 44 dans le cadre d'une soirée « Drôlesses musiciennes » ;
- « Le Moulin des roses » par Ma Petite ;
- « Lili et la louve » par la compagnie Le Paon Bleu ;
- « Be. Girl » par la compagnie Uzumaki ;
- « Drôles d'Oizo » par la compagnie Sing Song ;
- « La Vie devant nous » par la compagnie Betty Blues ;
- « Parco » par la compagnie Dona Mezkal ;
- Giorgias Marras.

Be. Girl - Compagnie Uzumaki

Valoriser la place des femmes artistes, lever les freins aux pratiques musicales des femmes

Exposition « Les Fantômes de GrandAngoulême » du Collectif Paon !

La direction de la culture s'associe avec sept artistes charentais du Collectif Paon ! pour revisiter en illustration le patrimoine local en invoquant les « Fantômes de GrandAngoulême », entre portraits de personnages réels et légendes vivantes du territoire.
Les figures féminines locales illustrent une partie conséquente de ces fantômes.

Agathe Bascou, Elodie Boureille, Marc Domingo, Laure Fatus, Benoît Garnier, Marine Loscos et Rémy Nardoux composent ce collectif d'artistes mixtes.

Laure Fatus

Agathe Bascou

Valoriser la place des femmes artistes, lever les freins aux pratiques musicales des femmes

Intégration d'artistes « Les drôlesses musiciennes » sur les Soirs Bleus

Le festival « Les Soirs Bleus », l'événementiel culturel estival piloté par GrandAngoulême, valorise les artistes féminines locales en intégrant plusieurs artistes/groupes accompagnées par La Nef dans le cadre de l'étude des « Drôlesses Musiciennes ».

Celles-ci ont été proposées aux communes via le catalogue de propositions artistiques des Soirs Bleus.

Ainsi, l'artiste Rachel Farmane a été programmée 2 fois l'été 2023 grâce à ce partenariat Soirs Bleus et Drôlesses Musiciennes.

Rachel Farmane - Quintet

Matrimoine - Conservatoire

GrandAngoulême a choisi de nommer l'annexe du Conservatoire en l'honneur de la célèbre compositrice et pédagogue Nadia Boulanger.

Figure majeure du 20e siècle, Nadia Boulanger, qui a connu Gabriel Fauré dans ses jeunes années, a principalement marqué son époque par ses qualités musicales et pédagogiques hors norme qui lui ont valu le plus grand respect des compositeurs les plus influents de l'époque venus du monde entier prendre ses conseils.

Nadia Boulanger

L'agglomération et le conservatoire mettent également à l'honneur en 2023 et 2024 la figure historique de Marguerite de Valois, à travers le 500e anniversaire de la découverte de la baie de la Nouvelle Angoulême par Verrazzano. Le projet « Songe de François 1er » est ainsi l'occasion de mettre en lumière les écrits et l'influence de Marguerite de Valois en abordant le répertoire de l'époque, mais aussi d'explorer d'autres univers esthétiques qui lui sont connectés.

Les « Drôlesses musiciennes » Actions engagées

Suite à l'étude Les Drôlesses musiciennes, plusieurs constats ont été effectués :

- L'isolement des femmes dans leur pratique instrumentale, sur scène, en tournée, dans leur apprentissage ou encore dans leur choix de carrière.
- La faiblesse du réseau musical et le besoin de (re)créer du lien.
- Le manque de légitimité…

La Nef n'a pas souhaité rester à l'étape d'observation et a donc entrepris de passer à l'action par différentes initiatives.

Un programme de mentorat

Actions 2022- 2023. Un accompagnement a été créé pour combler la solitude des musiciennes, dans leurs pratiques et leurs carrières. 4 musiciennes ont été accompagnées par 4 autres musiciennes et 9 ateliers ont été effectués pour les accompagner dans la construction de leur carrière musicale avec pour thèmes : la structuration et l'intermittence, « l'Empowerment », la stratégie sortie de disque, les principes de bases de la sonorisation, les activités annexes pour développer son économie, le booking, l'atelier prise de parole, la composition musicale.

Ce programme a permis aux participantes de bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif gratuit afin :

- de partager des expériences ;
- d'identifier des modèles inspirants de développer leurs réseaux ;
- de renforcer leur légitimité professionnelle et amatrice ;
- de développer des compétences ;
- d'expérimenter de nouvelles postures professionnelles ;
- d'intégrer une dynamique collective, engagée en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le secteur des musiques ;
- de mettre en lumière les freins rencontrés dans le secteur musical

Mais aussi : de comprendre l'environnement professionnel dans lequel elles évoluent, de mieux s'adapter aux contraintes et aux challenges des organisations, de mutualiser les expériences et les solutions pour trouver des réponses adaptées aux problématiques rencontrées sur le terrain, notamment celles liées aux questions de genre.

Création Label Les Drôlesses musiciennes dans le cadre des Soirs Bleus du GrandAngoulême (concert de Rachel Farmane à Mornac et Linars) et Mars en Braconne (concert de Anouck Degrande du groupe Dirty Shades à Brie).

Public : Musiciennes des Studio / Groupes connus de La Nef
Lieu : La Nef - Angoulême

Mise en place d'atelier de pratique musicale

Actions 2023 – 2024 : Sensibilisation de jeunes musiciennes aux instruments tels que la guitare électrique, la basse et la batterie. Pour cela, nous proposons des ateliers de pratiques instrumentales (guitare électrique, basse, batterie) à des adolescentes d'une chorale locale avec des cours réguliers avec des professeurs, une mise à disposition de studio pour répéter, un girl camp d'une semaine sera organisé en avril 2024. Un concert clôturera cette année d'apprentissage en juin 2024.

Public : 8 musiciennes du Collège Lycée Saint-Paul d'Angoulême
Lieu : La Nef – Angoulême

Café des musiciennes

La Nef a proposé en décembre 2023 un temps de parole de 2h en non-mixité choisie entre techniciennes, musiciennes, et intervenantes de Charente en présence de Typhaine Pinville (musicienne, docteure en sociologie de la musique, chargée de l'étude sur le parcours des musiciennes en Charente, autrice d'une thèse sur la transmission musicale au sein de la famille), Adeline Sourisseau (chargée de l'action culturelle à La Nef) et Barbara Hubans (conseillère conjugale et familiale, coordinatrice d'animation et de formation au Planning Familial de la Charente).

Cet événement s'inscrit dans la volonté de créer un rendez-vous ainsi qu'un endroit de rencontres et d'échanges entre musiciennes charentaises pour pouvoir appréhender au mieux les besoins de chacune, identifier certains obstacles afin de trouver des réponses collectivement. Ce café étant complet, deux autres moments vont être créés en 2024.

Public : ouvert aux musiciennes de la Charente
Lieu : La Nef – Angoulême

Conférences les Drôlesses Musiciennes

2023 : 23 conférences pour présenter l'étude dans plusieurs structures en France (écoles de musique, salles de concert, festivals, lycées, collèges, écoles, SACEM, collectivités etc...).

Public : élèves, parents, professionnel.les, tout public, etc...
Lieux : GrandAngoulême :

Angoulême (la Nef, Conservatoire d'Angoulême, École Départementale de musique, Lycées Guez de Balzac, Caf, Collège Lycée Saint-Paul, Festival Musiques Métisses, École Renoir, Lycée Charles de Coulomb, Collège Jules Verne) ;

À l'École Jean Monnet à Soyaux, École des Sources à Touvre, Festival Mars en Braconne à Brie, Festival Gonzess Fest à Champniers, École Alphonse Daudet à Fléac ;

Mais aussi en Charente (Confolens, Cognac (Salle de concert Les Abattoirs), Châteauneuf-sur-Charente), également à Poitiers (GrandPoitiers, Confort Moderne, Conservatoire), Lyon (Épicerie Moderne), Bordeaux (Marché des Douves, IDDAC), Limoges, Auch, Paris (Sacem), Périgueux...

Conférence « Les Drôlesses musiciennes »

Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi a pour mission d'insérer dans l'emploi durable ou de faire accéder à une formation qualifiante les adultes (26 ans et plus) rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle. Les femmes font l'objet d'une attention particulière dans ce cadre, une accompagnatrice portée par le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) leur est spécifiquement dédiée. L'accompagnement est réalisé par le biais d'entretiens individuels réguliers, au plus proche de leur lieu de résidence. Des ateliers collectifs leurs sont également proposés afin de travailler l'élargissement des choix professionnels, la confiance en soi et la présentation des ressources du territoire.

En 2023, 124 femmes ont été accompagnées par le PLIE, soit 60% de l'effectif global. 55 sont sorties du dispositif, dont 27 en emploi ou en formation (49%).

Le public féminin du PLIE a signé 73 contrats de travail, a suivi 26 parcours de formation, a participé à 104 actions de remobilisation ou de médiation à l'emploi en 2023.

Les partenaires du PLIE sont l'Etat, France Travail, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental, le CIDFF, l'Association Régie Urbaine, GE16 Access. L'action est cofinancée par le Fonds Social Européen et la Région Nouvelle-Aquitaine.

PLIE
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Cité de l'emploi

La Cité de l'Emploi de GrandAngoulême a poursuivi son expérimentation en 2023 auprès des femmes de plus de 26 ans.

60 femmes accompagnées par le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles :

33 % ont été rencontrées lors d'actions de « Aller-vers ».

41 % n'étaient pas inscrites à Pôle Emploi.

46 % étaient en situation de mono-parentalité.

19 % étaient en fin d'année en emploi, insertion ou formation.

La Cité de l'Emploi a aussi mené une action expérimentale au profit de femmes dont le frein principal était la maîtrise de la langue française dans une optique d'insertion professionnelle. Les dispositifs existants s'avérant inappropriés, la Cité de L'Emploi a construit une formation-action sur 3 mois, à raison de 2 jours par semaine, conçue avec une approche pédagogique, linguistique et artistique. Elle a permis aux femmes participantes de valoriser leurs acquis et leur image en se projetant dans une activité professionnelle.

Partenariat : ANCT – Grandangoulême – CIDFF
Financement par l'Etat.

ANCT - Cités de l'emploi

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Coopération GrandAngouleme / Mexique 2023 2024

Objectif : Le renforcement des industries culturelles et créatives, comme vecteur d'attractivité économique et d'épanouissement des êtres humains.
Le projet, soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a été entièrement co-construit, avec les partenaires locaux (écoles de l'image, technopole et CITE) et mexicains (Villes de Zapopan et Guadalaraja) autour de 3 axes en intégrant cette année les enjeux de l'égalité femme/ homme :

- un accompagnement à l'entrepreneuriat culturel et créatif pour aller plus loin dans la mise en réseau des compétences et proposer une réflexion commune sur des problématiques précises (emploi des femmes, développement durable) ;
- l'utilisation de la création artistique comme outil de cohésion sociale et sociétale, par la formation de formateurs, autour des réalités locales et humaines, particulièrement sur la place des femmes ;
- l'investissement du secteur Enseignement supérieur par l'organisation d'un échange académique sur les enjeux et opportunités des transitions.

La promotion des entrepreneurs (3 hommes et 3 femmes) travaillera sur un projet collaboratif dont la thématique sera en lien avec : la question du genre et la parité femme/homme dans les industries culturelles et créatives, la question de l'impact carbone des activités des Industries Culturelles et Créatives.

L'organisation de l'échange académique à destination des équipes enseignantes, étudiants des écoles concernées respectera la parité femme / homme.

La formation des formateurs en médiation socio culturelle interviendra en priorité sur un public de femmes des quartiers prioritaires afin de les accompagner dans leurs parcours artistique.

Les managers Culture et Relation internationale de la Ville de Zapopan et les deux artistes de la Compagnie Ouïe-Dire qui vont partir prochainement au Mexique

Entreprendre et innover au féminin / L (CRÉENT)

Sensibiliser, encourager et développer la création d'entreprises et l'innovation chez les femmes

Le programme L(Créent) a pour objectif d'aider à confirmer le potentiel entrepreneurial des porteuses de projet, de valider a priori le potentiel et la faisabilité de l'idée des participantes, de permettre aux entrepreneures déjà immatriculées de revisiter leur modèle économique pour atteindre leurs objectifs, de donner envie et légitimité aux entrepreneures pour voir plus grand et leur permettre de bénéficier de retours d'expérience d'autres entrepreneures.

Le programme comprend 3 axes de travail :

- Révéler son talent d'entrepreneure
- Développer son ambition
- Cultiver la différenciation

12 participantes, entrepreneures ou femmes artistes, autrices des Industries Culturelles et Créatives ont été accompagnées dans L Créent en 2023.

12 ateliers en 2023,
12 parcours individuels,
2 promotions : L Créent Industries Culturelles et Créatives et L Créent Innov.

1 soirée de clôture pour mettre en lumière les projets accompagnés.

6 d'entre elles ont créé leur entreprise ou sont en cours de création.

Espace test agricole en maraîchage biologique

Depuis mars 2021, l'entrepreneuse à l'essai Louise Maurice, teste le maraîchage biologique sur l'espace de Camille Claudel à La Couronne.

- Intégrer le dispositif de test agricole permanent dans les outils du territoire pour l'installation ;
- Mettre à profit le lieu test comme un tremplin local pour le maraîchage biologique ;
- Encourager et accompagner l'installation d'agriculteurs.trices non issus du milieu agricole (NIMA).

Des porteurs.ses de projets conforté.e.s ou non dans leurs parcours à l'installation et création d'activités maraîchères biologiques sur GrandAngoulême.

Financement : Convention triennale – 24 000 €/an.

Une mobilité qui prend en compte les besoins du territoire en cohérence avec les enjeux de cohésion territoriale et sociétale, de transition écologique et numérique

Un des objectifs du schéma des mobilités vise à identifier des territoires pilotes sur lesquels plusieurs actions de mobilité seront menées en parallèle afin d'améliorer leur efficacité ; avant d'être déclinées sur d'autres territoires. En 2023, dans cet objectif, 4 secteurs ont été identifiés pour engager cette démarche : 3 sites périurbains et un site urbain dense, celui du quartier de Basseau-Grande Garenne.

Le choix du quartier Basseau-Grande Garenne a été proposé notamment suite à l'enquête femme et déplacements qui avait fait ressortir les difficultés de déplacements des femmes du quartier mais également des problèmes de repérage dans les espaces publics.

Les réflexions sur les expérimentations dans ce quartier portent sur :

- Étudier la faisabilité avec la STGA de tester les arrêts à la Demande sur le BHNS A et dans le quartier
  - Objectifs : sécuriser les trajets et donc favoriser l'usage des transports en commun, notamment pour les femmes

- Tester du Design actif sur l'espace public et en direction des arrêts bus
  - Objectifs : Valoriser et se réapproprier l'espace public avec des trajets ludiques, favoriser l'accessibilité et la mixité d'usage

- Accompagner les habitants du quartier et notamment les femmes pour faciliter leur mobilité quotidienne (animations, temps d'échanges)
  - Objectifs : Recenser les freins et les moteurs de la mobilité, porter un regard positif sur ses propres ressources, sa propre mobilité et son impact sur la vie quotidienne, déterminer collectivement un programme d'actions sur lequel agir en vue d'augmenter la capacité à être mobile.

- Organiser des ateliers d'apprentissage du vélo pour les femmes
  - Objectifs : savoir rouler à vélo, accompagner les changements de comportements, Lutter contre les problèmes de sédentarité

Indicateurs :

- Pratique de l'espace public, marche au quotidien, report modal…
- Nombres de participant.es aux réunions et aux ateliers vélos
- Nombres de descente à la demande sur le réseau STGA
- Retour qualitatif lors d'entretiens avec des acteurs locaux sur les actions déployées (design urbain et mobiliers…).

Soutien de GrandAngoulême aux acteurs de l'égalité entre les femmes et les hommes

Mars 2024

Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des Familles

Convention triennale 2021-20203 de partenariat entre le Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des Familles sur le projet Point d'accès aux droits.

Le CIDFF tient des permanences gratuites sur les droits ouvertes à toutes et tous habitants de GrandAngoulême avec une attention spécifique aux besoins des habitantes des quartiers prioritaires du Contrat de ville, une permanence téléphonique et anime des séances collectives d'information.

Contrat de Ville

Promouvoir l'égalité à travers le Contrat de Ville

Faire de l'égalité un enjeu transversal du contrat de ville, accompagner les porteurs et porteuses de projet à intégrer systématiquement l'égalité de manière transversale dans leurs actions, permettre l'amélioration des conditions de vie et l'émancipation des femmes des quartiers prioritaires de la ville.

Par exemple, l'attribution d'une subvention à l'Association Régie Urbaine pour le projet « Femmes des quartiers, actrices de changement ». Des ateliers d'information et d'échanges entre femmes sur la santé sexuelle et de sensibilisation des jeunes à la sexualité et aux relations entre les personnes - 4000 €.

Salon « Talents de femmes »

Soutien au club Soroptimist d'Angoulême qui a organisé pour la huitième année le salon « Talents de femmes », le 18 et 19 mars 2023.

Ce salon d'exposition-vente est réservé aux femmes artisanes et artistes afin de mettre en avant leur entrepreneuriat, leur créativité et les aider à faire connaître leurs réalisations et à les commercialiser.

Ce salon attire un public de plus de 600 personnes autour d'une quarantaine d'exposantes issues de Nouvelle Aquitaine et pour la plupart d'entre elles du territoire de Grand Angoulême.

France-Victimes 16

GrandAngoulême soutient le financement à hauteur de 3 000 euros d'un intervenant social au sein du commissariat de police d'Angoulême.

Ce poste est particulièrement adapté à la prise en compte des victimes de violences conjugales en assurant une prise en charge complémentaire à celle effectuée par les forces de l'ordre.

Gouvernance

Un groupe de travail « égalité Femme-Homme » composé d'élus communaux et intercommunaux :

- Deux réunions en 2023 :
  - Échange d'informations sur les plans égalité des communes et de GrandAngoulême ;
  - Bonnes pratiques notamment sur les journées du 25 novembre et expérimentation du jeu de l'ARACT « Sexisme 100 sans façons ».

- Une réalisation : « Ensemble contre les violences faites aux femmes - les contacts utiles » : Plaquette (ci-dessous) recensant tous les numéros utiles locaux et nationaux des acteurs luttant contre les violences faites aux femmes.

Ce flyer a été distribué à toutes les communes pour diffusion en mairie et sur les réseaux sociaux.

CONTACTS LOCAUX

Victimes de violences conjugales
N°DÉPARTEMENTAL GRATUIT
08 00 16 79 74 7j/7et 24h/24

Accueil de jour départemental pour les victimes de violences conjugales
05 45 38 51 33

PRÉVENTION EXCISION ET MARIAGES FORCÉS :

Femmes Solidaires Charente : 06 43 83 24 65
Femmes-solidaires.org

ACCÈS AUX DROITS :

Tribunal d'Angoulême : 05 45 37 11 00

France Victimes : 05 45 37 11 11
francevictimes16@gmail.com

Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles C.I.D.F.F
05 45 92 34 02
cidff.charente@cidff16.org

CAF : www.caf.fr
Rubrique «rendez-vous» motif «séparation»

ADHEOS Défense des droits des minorités sexuelles / LGBTI : 05 45 92 98 55 /
06 26 39 66 13

HÉBERGEMENT/LOGEMENT :

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social C.H.R.S : 05 45 38 86 99 (gratuit)

Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
Conseils juridiques : 05 45 93 94 95

SANTÉ :

Centre départemental de santé sexuelle
05 16 09 76 95

Planning familial de Charente
07 68 29 36 79

Centre Hospitalier d'Angoulême
05 45 24 40 40

Centre Hospitalier Camille Claudel
05 45 67 58 00 - Unité d'accueil et d'orientation

La maison des ados 16
05 45 94 97 81
maisondesados16@gmail.com

Service de santé étudiante
05 45 67 02 34

SOCIAL :

Maisons départementales des solidarités sur le GrandAngoulême :

Angoulême Ma Campagne : 05 16 09 51 15
Angoulême La Grande Garenne : 05 16 09 51 16
Angoulême Victor-Hugo : 05 16 09 51 11
Soyaux : 05 16 09 51 10
La Couronne : 05 16 09 51 17
Gond-Pontouvre : 05 16 09 51 30
Ruelle-sur-Touvre : 05 16 09 51 31

Le CCAS de votre commune
(s'adresser à sa mairie)

Famili'Bulle Maison des parents :
05 86 55 00 29

Glossaire

AMF : Association des Maires de France

ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires

ARACT : Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail.

CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

EPI : Equipements de protection individuel

FLEP : Foyer laïc d'éducation permanente-Commune de Soyaux

GA : GrandAngoulême

NIMA : Non-issue du monde agricole

OPH de l'Angoumois : Office public de l'habitat de l'Angoumois

PLH : Programme local de l'Habitat

RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

RPS : Risques psycho-sociaux

VSS : Violences sexistes et sexuelles